Image not found or type unknown

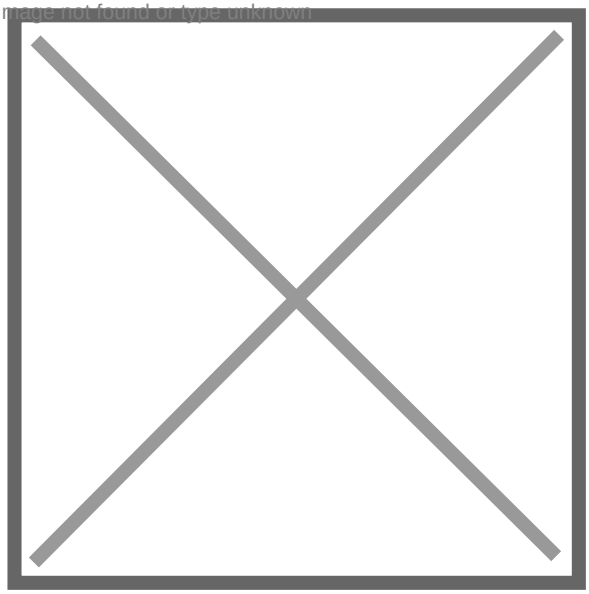

La caution m'a pas été restitué par mes anciens propriétaires

Par **dodo974**, le **02/08/2009** à **21:08**

Bonjour,

J'ai quitté un appartement le 18 janvier 2009 avec les états des lieux d'entrées et sorties effectuées mais dont les copies m'ont jamais été remis par les propriétaires, que j'ai réclamé lors de la restitution de l'appart. Aucune dégradation n'a été constatée.
Et là jusqu'à présent je n'ai pas encore reçu le chéque de caution malgré les réclamations par courrier et téléphone.
Quand j'ai quitté l'appart c'était avec un mois de préavis, avec l'accord du proprio du à une fin de mission d'intérim, mais ils m'ont fait payer tout le mois de janvier, ils m'ont dit que tout mois entamé, devais être payé en entier, est-ce vrai, même avec un mois de préavis?

Je me rend compte de la malhonneté de ses proprio et j'aimerais réclamé non seulement mon chéque mais aussi le prorata du mois de janvier (si j'ai le droit)

J'ai à ma dispsition le contrat bail
les quittances de loyer
la copie de la lettre de réclamation de la caution avec AR

Pourriez-vous me dire quels sont les procédures qui sont à ma portée svp?
malgré que je n'ai pas les EDL d'entrées et de sorties, car je pense qu'ils devront prouver la raison pour laquelle ils veulent pas me restituer la caution?

merci

Par **Marion2**, le **03/08/2009** à **19:24**

Bonjour,

Contactez l'ADIL (c'est sérieux et gratuit). Votre Mairie vous donnera les coordonnées de l'ADIL dont vous dépendez.

Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés